

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

21 juillet 2021

GESTION DE LA CRISE SANITAIRE - (N° 4389)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N ° 239

présenté par

Mme Le Pen, M. Bilde, M. Chenu, Mme Houplain, M. Meizonnet et Mme Pujol

-----

**ARTICLE 4**

Supprimer cet article.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement propose de supprimer l'assignation à résidence automatique pour les personnes testées positives au Covid.

Cette mesure, outre le fait qu'elle souligne le peu de confiance dans nos compatriotes de la part du gouvernement, est surtout contreproductive car elle va à coup sûr pousser les gens à ne plus se faire tester et va donc potentiellement laisser le virus se propager.